



ATTESTATION DE RECEPTION PEB D'UN SYSTEME DE CHAUFFAGE

Date de l'acte: 16/10/2024

Date de mise en service: 02/10/2024

Motif de l'acte: installation ou remplacement d'une chaudière

Société/indépendant

nom d'entreprise: Company Name

rue/n°/BP: Gulledele 82

CP/commune: 1200 BRUXELLES

Pays:

tél/GSM: 02/775.30.30

e-mail: certibru.test@gmail.com

n° d'entreprise (BCE):

Professionnel agréé

tech.

☒ GI

☒ GII

☒ L

conseiller

☒ type 1

☒ type 2

n° d'agrément: 001802578

prénom/nom: Invulsoftware opleiding

Propriétaire / titulaire ou déclarant Permis d'Environnement

☐ Particulier

☐ Copropriété

☒ Entreprise

prénom/nom: First Name Last Name

nom d'entreprise/ACP: Bruxelles Environnement

n° d'entreprise (BCE): 0236.916.956

rue/n°/BP: Avenue du Port 86C

CP/commune: 1000 Bruxelles

Pays:

tél/GSM: +3227757575

e-mail: info@environnement.brussels

Adresse de l'unité PEB où se trouve l'appareil/le système

rue/n°/BP: Avenue du Port 86C

CP/commune: 1000 Bruxelles

n° étage: N-01

référence de l'unité PEB: front left part

nom bâtiment éventuel: Bxl Environnement

Personne de contact

prénom/nom: First Name Last Name

nom d'entreprise/ACP: Bruxelles Environnement

tél/GSM: +3227757575

e-mail: info@environnement.brussels

Système de chauffage

S'il y a plusieurs systèmes, identifiant ("nom") de ce système:

☒ système de type 1 (1 chaudière max 100 kW)

☒ syst. individuel (1 unité PEB)

Si collectif, nombre de bâtiments desservis par ce système:

Si collectif, nombre d'unités PEB desservies par ce système:

Date permis d'urbanisme :

☐ syst. de type 2 - nombre de chaudières: 1

☐ syst. collectif (plusieurs unités PEB)

DECLARATION DE CONFORMITE

Les exigences qui sont d'application sont-elles toutes respectées ?

Si la réponse est non, une dérogation a-t-elle été accordée ?

Si la réponse est oui, ce qui a été observé correspond-il à la dérogation accordée ?

Le protocole d'injonction d'arrêt de l'appareil a-t-il été mis en œuvre ?

☒ OUI

☐ NON

☐ OUI

☐ NON

☐ OUI

☐ NON

☐ OUI

☐ NON

EN CONCLUSION, L'APPAREIL OU LE SYSTÈME DE CHAUFFAGE SONT-ILS CONFORMES

A LA REGLEMENTATION CHAUFFAGE PEB ?

☒ OUI

☐ NON

Date prochain contrôle: 16/10/2026

Informations complémentaires relatives à la non-conformité:

DEFAUTS ET MESURES A PRENDRE

Défauts qui ont été éliminés pendant cette intervention:

Défauts qui n'ont pas été éliminés pendant cette intervention:

Mesures à prendre pour éliminer ces défauts:

PIECE(S) JOINTE(S)

Signature du propriétaire, titulaire ou déclarant du PE,
ou personne mandatée par celui-ci:

Nom: Owner



ATTESTATION DE RECEPTION PEB D'UN SYSTEME DE CHAUFFAGE

APPAREIL ☒ présence plaque signalétique Identifiant: ☒ A CONDENSATION ☐ PAS A CONDENSATION
☒ chaudière : ☐ chauffage des locaux ☐ utilisée uniquement en cas de panne du mode normal ☐ uniquement eau chaude sanitaire ☒ pour le chauffage et l'ECS
Monté en: ☐ Type A ☐ Type B1 avec coupe-tirage ☐ Type B en suppression (B22p, B23p, ...) ☒ C concentriques
Conduit d'évacuation ☒ individuel ☐ collectif ☐ Type B autre: B22, B23, ... ☐ C non concentrique
Autres infos relatives à l'évacuation des gaz:
Marque: Brand Numéro de série: xxxxxxxxxxxx
Modèle: model Année de fabrication: 2022
Autres infos relatives à l'évacuation des gaz:
Puissance nominale utile en G20 à 80/60°C Pn [kW]: 74
Puissance nominale absorbée/débit calorifique Qn [kW]:

Brûleur ☐ présence plaque signalétique
Combustible(s): ☒ Gaz naturel ☐ Propane ☐ Mazout/Gasoil ☐ autre:
☐ si un des combustibles est utilisé en cas de panne, préciser ce combustible : ☐ Air pulsé
Pour les appareils gaz: ☐ Atmosphérique ☒ Prémix ☐ Présence d'une veilleuse
Marque: Numéro de série:
Modèle: Année de fabrication: ☐ inconnue
Débit min.: Débit max.:

Exigences de bon fonctionnement des appareils	s'applique ?	respecté ?	
Exigence relative au CO dans l'air ambiant. CO max. mesuré:	☐	☐ OUI	☐ NON
Exigence relative aux dispositifs de sécurité	☒	☒ OUI	☐ NON
En cas de non-conformité à une de ces 2 exigences, il y a DANGER, appliquer le protocole d'injonction d'arrêt de l'appareil			
Exigence relative à l'état des conduits d'évacuation et d'amenée d'air	☒	☒ OUI	☐ NON
Exigence relative aux orifices de mesure	☒	☒ OUI	☐ NON
Exigence relative à la ventilation du local où se trouve l'appareil	☒	☒ OUI	☐ NON
Exigence relative à la dépression dans le conduit d'évacuation des gaz de combustion	☐	☐ OUI	☐ NON
Exigence relative aux émissions des appareils en fonctionnement (voir tableau joint)	☒	☒ OUI	☐ NON
Le placement d'un appareil B1 n'est autorisé que sur une cheminée collective existante	☐	☐ OUI	☐ NON

Au sujet de la conversion gaz. Selon les données rassemblées et le logigramme de vérification de la compatibilité:
☒ Votre appareil est compatible et ne nécessite plus aucune intervention dans le cadre de la conversion des réseaux (I2E+, I2N, ...)
☐ Votre appareil doit encore faire l'objet d'un réglage par un professionnel après la conversion (I2E(S), I2E(R) ...)
☐ Votre appareil n'est pas compatible et doit être adapté par son fabricant ou remplacé par un appareil qui répond à la réglementation actuelle
☐ Votre appareil n'est pas concerné par la conversion gaz (mazout/gasoil, propane, ...)



RESULTATS DES ANALYSES DES GAZ DE COMBUSTION (< 1MW)

Identifiant (nom) de l'appareil :

Mesures en fonctionnement dans les gaz de combustion chaudières et chauffe-eau < 1 MW	brûleur modulant		mesures initiales	mesures finales	Comparer avec mesures finales à 100 %	
			100 %	100 %		
	Unités	Application			Exigences chaudières	Exigences chauffe-eau
T de départ de l'eau de chauffage	°C	liq. & gaz	50	60		
dépression conduit d'évacuation des gaz de combustion	Pa	tout sauf B1, B22p et B23p			valeurs fabricant ou ≥ 3 Pa	valeurs fabricant ou ≥ 3 Pa
Indice de noircissement	Bacharach	liquide			≤ 1	
Suies ou agglomérats présents ?	oui/non	liquide			non	
Gicleur : marque/type	/	liquide				
Gicleur : débit	USG/h	liquide				
Gicleur : angle	°	liquide				
Pression pompe	bar	liquide				
Pression gaz à l'arrêt	mbar	gaz	85	85		
Pression gaz en fonctionnement	mbar	gaz	82	82		
Pression gaz brûleur	mbar	gaz				
Concentration en O ₂	% _{vol}	liq. & gaz	4,2	3,5		
Concentration en CO ₂	% _{vol}	liq. & gaz	9,5	12,5		
Concentration en CO à 0 % d'O ₂	mg CO/kWh	liq. & gaz	0	0	≤ 150 mg/kWh	≤ 650 mg/kWh
T _g gaz de combustion	°C	liq. & gaz	51,9	66		
T _a air comburant	°C	liq. & gaz	22,3	22,3		
T nette T _g - T _a	°C	liq. & gaz	29,6	43,7		
η sur Hi Rendement combustion sur P.C.I.	%	liq. & gaz	98,5	97,9	≥ 90 % sauf B1 ≥ 88 %	≥ 85 % ou ≥ 55 % (1)

(1) ≥ 55 % pour les chauffe-eau fabriqués avant le 01/01/2018 et âgés de maximum 20 ans



ATTESTATION DE RECEPTION PEB D'UN SYSTEME DE CHAUFFAGE

Exigences relatives au système de chauffage

	s'applique ?	respecté ?
Exigences de comptage énergétique	☐	☐ OUI ☐ NON
Comptage du combustible consommé par la totalité des chaudières (si somme > 100 kW)	☐	☐ OUI ☐ NON
Comptage énergie transmise par la totalité des chaudières (si somme ≥ 500 kW)	☐	☐ OUI ☐ NON
Comptage de l'énergie transmise par la production centralisée d'ECS	☐	☐ OUI ☐ NON
Comptage de l'énergie transmise à chaque bâtiment	☐	☐ OUI ☐ NON
Consommation électrique des ventilateurs 10.000 m³/h	☐	☐ OUI ☐ NON
Présence, sur ces compteurs, d'un dispositif qui peut permettre le relevé automatique	☐	☐ OUI ☐ NON
Comptage chauffage et le cas échéant ECS par unité PEB	☐	☐ OUI ☐ NON
Exigence de comptabilité énergétique	☐	☐ OUI ☐ NON
Exigence relative au carnet de bord	☒	☒ OUI ☐ NON
Présence d'une liste des appareils connectés à un conduit collectif d'évacuation	☐	☐ OUI ☐ NON
Exigence relative à la note de dimensionnement des chaudières	☒	☒ OUI ☐ NON
Exigence relative au calorifugeage des conduits et accessoires du système de chauffage	☒	☒ OUI ☐ NON
Si non, préciser la longueur totale des conduits non calorifugés [m] et le nbre d'accessoires pour le chauffage, l'ECS et l'air:		

Exigences relatives à la régulation du système de chauffage	☒	☒ OUI ☐ NON
Modulation de puissance des brûleurs	☒	☒ OUI ☐ NON
Régulation locale des émetteurs	☒	☒ OUI ☐ NON
Régulation de la température d'eau des émetteurs de chaleur	☒	☒ OUI ☐ NON
Régimes de ralenti et hors gel ou anti-condensation	☒	☒ OUI ☐ NON
Gestion des pompes, des circulateurs et des chaudières	☒	☒ OUI ☐ NON
Exigence relative au partitionnement de la distribution d'eau de chauffage et d'air	☒	☒ OUI ☐ NON
Exigence relative à la variation du débit d'air neuf selon l'occupation réelle	☐	☐ OUI ☐ NON
Exigence relative à la récupération de chaleur sur les unités de ventilation double flux	☐	☐ OUI ☐ NON

RECOMMANDATIONS EN VUE D'AMELIORER LA PERFORMANCE ENERGETIQUE ET AUTRES RECOMMANDATIONS:

INFORMATIONS POUR LES CERTIFICATEURS PEB ET DANS LE CADRE DU PERMIS D'ENVIRONNEMENT

Pour les installations > 1 MW, y a-t-il un rapport d'analyse des émissions de NO_x et CO par un labo. agréé ? ☐ OUI ☐ NON

Régulation de la chaudière: ☐ Aquastat (T constante) ☐ Commande par thermostat ☒ Glissante (sonde extérieure ou autre)

Pompe/circulateur: ☒ Régulé ☐ Non régulé

S'il y a plusieurs chaudières, l'irrigation des chaudières est-elle arrêtée lorsque celles-ci sont à l'arrêt ? ☒ OUI ☐ NON

Présence d'un réservoir tampon sur le circuit de chauffage du système ☐

Longueur des conduites d'eau de chauffage non calorifugées du système en chaufferie [m]:

Nombre d'accessoires sur le circuit de chauffage non calorifugés du système en chaufferie [nombre]:

Présence d'une boucle d'eau chaude sanitaire ☐ Si oui, la boucle est isolée: ☐ OUI ☐ NON

☐ Pompe à chaleur ☐ Cogénération ☐ Chaudière bois ☐ Générateur à air chaud ☐ Fourniture chaleur externe

Type de production ECS du système: ☐ Monobloc ☐ Réservoir séparé ☐ Echangeur à plaque

Volume ballon ECS (l): 290 ☒ Ballon ECS isolé ☐ Echangeur à plaque isolé